



1. Quartier de Châtillon



- Aménager un quartier durable sur le secteur V. Basch avec une mixité des fonctions dans le respect du PPRI
- Réaliser un boulevard urbain pour relier le secteur de la gare au centre-ville.
- Créer un nouvel équipement public de proximité en relation avec l'évolution du quartier (ex. extension école L. Michel, City-parc, ...).
- Aménager la RN 7 en boulevard urbain par des alignements, des gabarits et des plantations obligatoires, tout en préservant les vues vers les lacs, image de marque en entrée de ville.
- Valoriser les alignements d'arbres.
- Mettre en valeur la Morte Rivière.



1. Quartier de Châtillon



- Permettre la création d'un franchissement de la voie ferrée.
- Aménager les bords de Seine en espace partagé et implanter une liaison douce cyclable.
- Créer un pôle multimodal en lien avec la réalisation d'un transport collectif sur la RN 7, un bus à fréquence renforcée sur la RD 445, l'amélioration du RER D, une connexion aux pistes cyclables, une plateforme d'auto-partage dans le Parking d'Intérêt Régional rénové ainsi qu'un point recharge et des places de stationnement de véhicules électriques.
- Réaliser un pont au-dessus de la Seine afin de relier la RN 7 au niveau de la ZI « les Noues de Seine » à la rive droite du fleuve.
- Favoriser la diversification des activités sur ses rives, commerces, bureaux, services et logements.



2. Quartier de Port Aviation



- Apporter une réponse aux besoins des habitants en termes de commerces de proximité et d'artisanat.
- Favoriser les modes doux, notamment par la mise en place du contre-sens cyclable.
- Valoriser les alignements existants pour leur intérêt paysager et en créer de nouveaux.
- Valoriser et développer les espaces verts privés.
- Maintenir les espaces verts de loisirs existants.
- Protéger les jardins privés en limitant les possibilités d'extension du bâti dans le contexte de sensibilité à l'inondation du quartier.
- Maîtriser l'urbanisation du Bd G. Péri dans le respect du quartier de Port Aviation.



3. Quartier du centre-ville



- Renforcer la centralité existante à l'échelle de la commune, identifiable, accessible et commercialement viable pour en faire un lieu animé et attractif, tout en préservant le tissu urbain historique.
- Créer une rue commerçante du Centre-bourg à la place Stalingrad, dans la continuité de l'existant afin de créer un véritable centre-ville dynamique.
- Définir des possibilités de constructions nouvelles de logements bien insérés et de commerces, dans le respect de la trame paysagère et architecturale existante.
- Moderniser le marché pour en accroître l'attractivité.
- Développer les liaisons douces en direction des lacs.



3. Quartier du centre-ville



- Préserver les espaces protégés du centre-ville : (Parc Leblanc, domaine du Piédefer, ...).
- Mettre en valeur et développer les liaisons vertes et/ou piétonnes.
- Créer des continuités vers les lacs.
- Restructurer l'espace Longuet pour l'adapter aux besoins nouveaux.
- Rénover le vieux Viry et le relier au cœur de ville autour du marché.
- Étendre la zone piétonne vers les lacs.
- Permettre une extension de l'habitat maîtrisée et respectueuse des gabarits et du parti architectural existant.



4. Quartier des coteaux de l'Orge



- Encourager l'implantation d'activités économiques.
- Soutenir l'implantation de commerces et de petites entreprises artisanales.
- Améliorer les liaisons inter-quartiers (traversées de l'aqueduc et de l'A 6).
- Mettre en valeur l'aqueduc de la vanne comme axe de liaison entre les quartiers.
- Valoriser le Parc Duparchy et le Grand Bois du Coteau.
- Renforcer les liens entre le square de la Brasserie et le secteur du Coteau.
- Mettre en valeur l'aqueduc de la vanne comme axe de liaison entre les quartiers.
- Restructurer l'espace E. Durand pour l'adapter aux besoins nouveaux.
- Achever et pérenniser l'opération de renouvellement urbain en cours.
- Favoriser l'évolution du parc de logements et la réhabilitation dans le cadre d'opérations ponctuelles et diffuses au sein des quartiers.
- Conforter la présence des services publics (EPHAD,...).



5. Quartier du plateau



- Renforcer les commerces et services du quartier autour de la place François Mitterrand et de l'avenue du Commandant Barré.
- Pérenniser les commerces existants route de Fleury et avenue de la Forêt.
- Accompagner et encadrer des mutations du bâti le long de l'Avenue du Commandant Barré.
- Réaménager la RD 445 en boulevard urbain pour en faciliter la traversée, modérer la vitesse des automobiles et permettre l'accessibilité directe des constructions situées en bordure de voie.
- Assurer une transition bâtie destinée au développement économique depuis le quartier de la Grande Borne.



5. Quartier du plateau



- Atténuer l'effet de coupure de l'A6 en compatibilité avec l'aménagement du tram train et des deux gares à proximité de l'autoroute et créer une bretelle d'accès vers le sud.
- Créer une nouvelle liaison avec le quartier du Coteau en prolongement de la voie de Compiègne.
- Valoriser les alignements d'arbres existants pour leur intérêt paysager et en créer de nouveaux, notamment le long de la RD 445.
- Déminéraliser le cœur de quartier dont la place François Mitterrand.
- Créer un espace vert récréatif.
- Rééquilibrer l'offre de logements par la construction de logements en accession.
- Élaborer et mettre en œuvre le nouveau projet de rénovation urbaine Grande Borne / Plateau